

des agent-es de la Catégorie C

des agent-es de la Catégorie C

LA FSU T
BO

LA FSU TERRITORIALE
■ ■ ■ ■ **BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

Unies pour agir

- *de la défense des acquis liés au temps de travail,*
- *d'une réelle rémunération des astreintes, et l'obtention du paiement de la N.B .I. et des Heures Sup',*
- *de la défense des agent-es injustement sanctionné-es, pour faire respecter la dignité professionnelle,*
- *de la défense et du respect des métiers et des qualifications,*
- *de l'obtention des formations pros, transformer les postes après réussite à concours et examens,*
- *de l'obtention de créations de postes,*
- *du respect de TOUS les congés,*
- *de l'augmentation du régime indemnitaire,*
- *de la défense des agent-es victimes de harcèlement.*

Attaché-es au respect de l'information, à la TRANSPARENCE et au principe de neutralité, les élu-es de la FSU Territoriale s'opposent au « clientélisme », au « fait du prince » et assurent votre défense dès que cela est nécessaire.

***garantir et améliorer nos DROITS
augmenter les SALAIRES et
obtenir de meilleures CONDITIONS DE TRAVAIL***



VOS ÉLU-ES FSU AGISSENT POUR :

- faire respecter les règles statutaires,
- l'égalité professionnelle réelle entre les femmes et les hommes,
- favoriser les promotions et les avancements,
- s'opposer à l'arbitraire de certains employeurs,
- défendre les emplois,
- la reconnaissance des métiers et des qualifications,
- de meilleures conditions de travail,
- favoriser le passage en catégorie B,
- le remplacement des postes vacants.

L'ambition d'un véritable service public local passe par le **RESPECT DE SES AGENT-ES DE CATÉGORIE C**. Pourtant, les salaires ne sont pas à la hauteur des qualifications. Les dernières revalorisations ne couvrent même pas l'inflation qui a déjà fait perdre aux agents près de 25 % de pouvoir d'achat sur les 20 dernières années. C'est environ 3 mois de salaires !

Unies pour agir

LA FSU EST POUR :

- l'augmentation immédiate de **80 POINTS D'INDICE POUR TOU-TES**,
- le **DÉGEL ET L'INDEXATION DU POINT D'INDICE** sur l'inflation,
- un **SALAIRE MINIMUM DE 1800 EUROS NET**,
- une **PROMOTION** dès l'examen professionnel ou l'obtention d'un concours interne,
- l'**ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES**,
- un **VÉRITABLE DÉROULEMENT DE CARRIÈRE** qui reconnaisse les qualifications,
- une **FORMATION CONTINUE GARANTIE** tout au long de la carrière,
- l'**AVANCEMENT DE GRADE GARANTI** sur au moins deux grades,
- l'**ABROGATION DU JOUR DE CARENCE** et le retour d'une prise en charge à 100 % du Congé de Maladie Ordinaire (CMO),
- une protection sociale de haut niveau avec la **PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DE LA MUTUELLE SANTÉ ET PRÉVOYANCE** par les employeurs.

Votez

FSU

BFC



ATTENTION :
le vote se fait par liste entière
sans rayer de nom
ni en ajouter.

FEMMES-HOMMES

www.snuter-fsu.fr



CONTACT :

FSU Territoriale du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté | 5 AVENUE GARIBALDI 21000 Dijon | Tél : 06 65 34 17 78 | snuterbfc@snuter-fsu.fr